



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09 novembre 2022

Si les entreprises semencières résistent aux crises de 2022, elles sont plus inquiètes pour les campagnes à venir

Les entreprises semencières n'ont pas échappé aux crises géopolitiques, climatiques et énergétiques de 2022 qui fragilisent tous les acteurs agricoles et alimentaires. Si jusqu'à présent elles ont garanti aux filières agricoles des semences de qualité, en quantité suffisante, plusieurs signaux faibles les inquiètent pour les prochaines campagnes. Une prise en compte de cette situation est indispensable pour leur permettre de maintenir leurs contributions à la durabilité et à la souveraineté alimentaire.

Des surfaces en baisse et une production 2022 décevante

Avec une surface totale de 394 000 ha., les surfaces de production de semences **sont en recul de 2%** sachant que cette tendance est plus importante pour certaines espèces comme le Tournesol (-13%) et les Fourragères (-10%).

Plusieurs facteurs expliquent cette situation mais le conflit Russo-ukrainien ayant entraîné une forte hausse du prix des céréales, les arbitrages de productions agricoles ont souvent été faits en défaveur des productions de semences. De ce fait, plusieurs entreprises semencières n'ont pas réussi à placer tous les projets de production avec leurs agriculteurs multiplicateurs.

Par ailleurs, les difficultés climatiques de l'année ont **dégradé la production de semences**, ce qui ne permet pas de reconstituer les stocks envisagés. Par exemple, pour le maïs, la production Française atteint 60 à 70% de l'objectif, ce qui entraînera même une réduction des stocks lorsque l'on sait que la France représente 50% de la production européenne.

« *Les semis 2023 mais aussi potentiellement les semis 2024, seront impactés par **une tension sur la disponibilité des semences** si l'année prochaine ne permet pas de remonter la pente. Cela est d'autant plus important que la production ukrainienne, en baisse d'au moins 50%, va renforcer cette tension au niveau européen* » précise Claude Tabel, Président de l'UFS.

Une crise énergétique sans précédent qui impactera 2023

La consommation énergétique des entreprises semencières est majoritairement saisonnière, notamment pour les activités de séchage, de production et de recherche sous abris. Le climat sec de cette année a ainsi permis de réduire la consommation pour le séchage. Cependant, la perspective d'une situation de tension durable, voire d'aggravation, inquiète les semenciers, non seulement sur la répercussion des hausses, mais aussi sur la priorisation de l'accès aux ressources énergétiques.

Plusieurs entreprises ont été confrontées à des prix d'énergie multipliés par 4, voire 6 dans le cadre de leur renégociation de contrat. Certaines sont même restées sans aucune offre de la part des fournisseurs. Face à cette situation, les dispositifs d'aide prévus par le gouvernement n'étant pas pleinement définis pour les entreprises semencières, celles-ci manquent de visibilité sur leur capacité à en bénéficier.

La répercussion inéluctable des hausses du coût l'énergie va donc contribuer à l'inflation des productions agricoles mais va aussi entraîner une perte de compétitivité sur les marchés européens. « *Nous restons à ce jour le plus grand exportateur mondial de semences, mais dans les années à venir, notre place pourrait être challengée et notre contribution à la balance commerciale ne pas atteindre le milliard d'euros* » alerte Claude Tabel.

Une mobilisation maintenue pour défendre une filière d'excellence indispensable à la sécurité alimentaire

Les difficultés de production de semences auxquelles les entreprises sont confrontées conditionnent leur capacité à investir dans des programmes de recherche qui durent en moyenne 7 à 10 ans et engagent 13% de leur chiffre d'affaires annuel en moyenne.

Dans un tel contexte incertain, il est indispensable que les semenciers soient identifiés comme des acteurs économiques stratégiques dans les territoires pour avoir accès à l'énergie mais aussi à l'eau, afin d'anticiper les épisodes de sécheresse. Il est également essentiel de travailler sur l'attractivité de la production de semences avec les agriculteurs multiplicateurs.

« *Nous avons une dynamique de taille à relancer pour conserver notre excellence indispensable à la souveraineté alimentaire, mais nous avons besoin du soutien des pouvoirs publics pour y arriver* » prévient Claude Tabel, qui attend des pouvoirs publics plusieurs mesures adaptées concernant l'accès à l'énergie, à l'eau mais aussi un soutien sur l'attractivité de la production de semences.

CONTACT – AGENCE COMFLUENCE

Charles COLLET

Directeur conseil

06 68 69 00 99

charles.collet@comfluence.fr

Hamza CHEMRAKHI

Consultant

01 40 07 98 27

hamza.chemrakhi@comfluence.fr

A PROPOS DE L'UFS

L'Union Française des Semenciers est l'organisation professionnelle qui représente plus d'une centaine d'entreprises semencières implantées en France et engagées dans la création de variétés végétales, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture, les jardins et les paysages. Interlocuteur de référence pour l'industrie des semences, elle porte la voix de ses adhérents dans une interprofession forte. Au sein des filières agricoles et agro-alimentaires, les semenciers participent à la construction d'une activité économique structurée, dynamique, responsable et pérenne. Qu'elles soient des PME familiales, des coopératives ou des filiales d'entreprises étrangères, les entreprises semencières contribuent au développement économique des régions et performent sur les marchés internationaux.